



Nous sommes fiers d'avoir participé à la rénovation de la piscine (Frank Gazzard, Claude Brouet et Arnaud Fagard)

La piscine : un projet qui coule de source

A la Régie communale autonome (RCA) de Spa, pas de clivage majorité minorité et c'est tant mieux.

L'ouverture de la piscine représente près de cinq années de travail pour l'équipe RCA, composée de **Frank Gazzard, Claude Brouet** et **Arnaud Fagard** en ce qui concerne Alternative-plus. Un projet que nous nous réjouissons de voir aboutir en ce mois de novembre. Cette aventure a pu être initiée grâce à l'énergie de l'ancienne directrice de la RCA et à son équipe dévouée, qui ont jeté les bases du projet de la nouvelle piscine déclarée, excusez du peu, meilleur projet de Wallonie par le jury parmi une trentaine de projets ! C'est grâce à ce classement et au travail acharné de la RCA que les fonds nécessaires ont été alloués à juste titre. Ce dossier n'était pas gagné d'avance, les défis financiers et techniques étant considérables.

Le prochain défi sera la restauration de la piscine extérieure

Ce travail collectif a assuré ainsi le succès d'un projet inclusif et performant sur le plan énergétique. Pendant la durée du chantier, **Claude Brouet**, membre de l'équipe de suivi, a participé de près à la supervision des travaux durant plus de 90 réunions de chantier, tandis qu'**Arnaud Fagard** a apporté son expertise financière précieuse afin d'optimiser les dépenses de la collectivité. Il nous reste maintenant à donner vie à ce projet à destination des citoyens en pratiquant quelques brasses, en soutenant aussi les clubs et en en parlant autour de nous. Pour nous, une chose est certaine : vu le dynamisme de l'équipe, ce projet ne peut que réussir.

La source Wellington : amateurisme ?



Les sources (ici Tonnelet) ne sont pas encore classées

C'est la deuxième fois que le Collège de la Ville de Spa entreprend sans aucune gêne des travaux sans permis d'urbanisme (quel exemple donné aux citoyens, comme l'a souligné **Claude Brouet**) et sur un terrain qui ne lui appartient pas. Après la récente intervention musclée du bourgmestre de Jalhay qui a fait stopper les travaux du lac, faute de permis délivré pour sa commune, c'est Spa Monopole qui s'est fendu d'un courrier de demande d'explications au Collège. Pourquoi ? Parce que le démontage de la source Wellington s'est fait sans en avertir la société minière. Il faut savoir aussi que la réalisation de travaux dans cette zone de prévention rapprochée nécessite une autorisation ministérielle. Aucune n'a été délivrée car sans doute jamais sollicitée. Enfin, le passage des engins du chantier s'est effectué sur le terrain de Spa Monopole sans autorisation ; les gravats de la démolition y ont été stockés et un drain y a même été aménagé, toujours sans permission. Les modifications à apporter

en raison de l'intervention de Spa Monopole coûteront 3 400 € de plus sur l'ardoise du démontage du bâtiment de la source. Qu'en dit l'échevin de l'Environnement ? Qu'il y avait un trou dans l'agenda des travaux de l'entreprise chargée de réaliser la démolition ... Que répond-il à **Philippe Hourlay** en conseil communal à la question « Pourquoi les travaux de la source Wellington ont-ils été stoppés ? » ? (Réponse aussi surprenante qu'inattendue...) « Car ils sont terminés ! » Terminés ou stoppés ? Nuance ! Malgré notre insistance, l'échevin de l'Environnement n'a pas daigné fournir d'autre explication à nos - vos questions sur tous les manques accumulés, les éventuels préjudices subis par Spa Monopole et les étapes lédales bafouées. Amateurisme ?

Une reconnaissance UNESCO à utiliser intelligemment



Les sources (ici Tonnelet) ne sont pas encore classées

L'asbl Spa Patrimoine s'est mise en quatre samedi 11 novembre pour présenter aux Spadois la trentaine de bâtiments et sites de la ville qui étaient classés, et expliquer ce que signifiait l'expression « zone de protection ». Si nous en doutions encore, nous avons pu constater l'étendue de la richesse de notre patrimoine, qui est véritablement exceptionnel. Cette conférence abondamment illustrée avait lieu dans le salon gris du Centre culturel, remis récemment à neuf, et a débouché sur une visite pittoresque et très informative du Centre et de ses entrailles. Oui, la reconnaissance UNESCO est source de développement et permet d'attirer des investisseurs et des mécènes... à condition d'être gérée intelligemment. Il reste cependant bien des défis pour notre ville, à savoir : protéger nos sources et nos plus belles villas.

Vous réagissez et on vous en remercie

La photo qui accompagnait l'article « Budget participatif » du journal précédent n'était pas la bonne. Notre groupe posait lors de son repas solidaire, et non pour l'attribution du budget participatif 2023. Toutes nos excuses. Précision : ce sont 23.000€ de budget participatif qui ont été confisqués aux citoyens spadois, et non 20.000€ (20.000€ non attribués en 2020 lors de l'année Covid et 3.000€ de reliquat), sommes qui devaient être reportées, d'après le règlement. Vous avez aussi réagi au sujet de l'article sur l'endettement à Spa. Si le ratio pour un pays se compare bel et bien au PIB et non, comme une commune, aux recettes, les deux sont cependant comparables notamment par leurs conséquences, à savoir une possible mise sous tutelle par l'autorité supérieure.

Le développement économique à Spa

S'il y a bien une question cruciale au cœur de notre ville, c'est son développement économique local.

En ces temps de changement rapide et de défis complexes, il est impératif de se concentrer sur son renforcement. Il ne se limite pas à soutenir le développement des entreprises, mais englobe également la création d'emplois stables, l'amélioration de l'accessibilité à la formation professionnelle, ainsi que le soutien aux petites entreprises et aux entrepreneurs locaux. En investissant dans notre économie locale, nous investissons dans la prospérité de nos quartiers, dans l'avenir de nos jeunes, et dans la vitalité de notre ville dans son ensemble.

En qualité de groupe politique pluraliste et citoyen, nous avons toujours soutenu activement le développement économique de Spa. En témoignent les nombreuses propositions que nous avons déposées depuis 2019 : la création d'une indemnité en faveur des commerces de détail et des établissements HoReCa en cas de travaux publics, la mise en place

d'une cellule de crise et d'une plateforme de concertation pour faire face aux problèmes provoqués par les travaux, et l'établissement d'un plan ambitieux de relance de l'emploi à Spa.

Ce plan comprend 10 propositions :

1. Organiser des formations IFAPME décentralisées pour les emplois en pénurie sur le territoire spadois ;
2. Accueillir une couveuse d'entreprises 1 à 2 fois par mois ;
3. Accueillir l'ASBL Smart une fois par mois ;
4. Faire de la Régie Communale Autonome une entreprise de réinsertion - formation dans le secteur du bâtiment ;
5. Organiser des stages courts sur les métiers du bâtiment auprès des jeunes ;
6. Mettre en place du coworking à Spa ;
7. Sensibiliser les étudiants au statut d'"étudiant-entrepreneur" et leur donner ainsi le goût d'entreprendre ;
8. Développer des speed dating employé - employeur ;

toutes les catégories de personnes citées pour éviter une situation jugée potentiellement discriminatoire par UNIA (organisme luttant contre toutes les formes de discrimination) dans un courrier adressé à une requérante. L'échevine des Finances a répondu que c'était impossible pour cette année mais a promis d'évaluer la situation.

Les brocanteurs toujours sans toit

La magnifique galerie Léopold II a été classée « patrimoine exceptionnel », un motif de fierté pour tous les citoyens de Spa. Mais toute médaille a son revers, et ce sont les brocanteurs qui en font les frais : en effet, l'AWaP (Agence wallonne du Patrimoine) a réagi après l'organisation des Francfolies, demandant que la galerie Léopold II ne soit plus

9. Créer une régie de quartier avec pour objectif de former, mais surtout de réinsérer et d'orienter des personnes en décrochage ;
10. Ajouter au salon de l'emploi un volet entrepreneurial.



La Maison de l'Emploi peut jouer un rôle crucial dans le développement économique de Spa

Et ce n'est pas fini, puisque nous disposons dans l'équipe d'Alternative-plus de spécialistes, **Madeleine Bottelier** et **Arnaud Fagard**, qui préparent dans leur spécialités respectives, l'emploi pour l'un et l'économie pour l'autre, un programme de relance économique que nous appliquerons à partir de 2025, si les Spadois nous donnent leur confiance en nous attribuant la gestion de la Ville.

utilisée dans le cadre de manifestations avant sa réception après travaux. Cette



L'AWaP a demandé que la galerie ne soit plus utilisée avant la réception des travaux.

recommandation évidente et raisonnable lèse malheureusement les brocanteurs obligés de s'exposer aux intempéries hivernales encore pour un moment. Le Collège est toujours en attente d'une réponse favorable pour une occupation de la galerie au minimum par temps de pluie. **(Fabienne Dorval)**

Nous souhaitons faire de cette vision une réalité et travaillons main dans la main avec tous les acteurs économiques pour un Spa économiquement florissant, où opportunité et épanouissement professionnel seront à la portée de tous. **(Frank Gazzard)**

Les commerçants impactés n'échapperont pas à la taxe

Malgré les travaux qui impactent les rues Servais et de la Poste depuis 2019 à présent et qui ont causé des fermetures récurrentes de la rue Servais aussi mal annoncées que gérées, malgré l'acharnement admirable des commerçants à faire vivre leur quartier et à le décorer, la taxe d'occupation de l'espace public (15-30€) qui concerne le dépôt de panneaux publicitaires sur le trottoir ne leur sera pas épargnée. A cette question de **Claude Brouet**, la réponse de l'échevine des Finances a été aussi sèche que claire : non, parce qu'on ne peut pas modifier cette taxe pour l'année en cours. Et non pour les suivantes, car un projet de règlement qui attribuerait une indemnité aux commerçants victimes de travaux est à l'étude, en plus de celle de la Région.

Les bancs jouent aux chaises musicales

Il est grand temps de remettre des bancs afin de retrouver de la convivialité à Spa.

On ne compte plus le nombre de réclamations au sujet des bancs inexistants, disparus ou déplacés du parc de Sept Heures et d'ailleurs, et c'est normal : quoi de plus frustrant que de faire une belle promenade, dans un parc classé par exemple, sans pouvoir se poser pour rêvasser ou souffler un peu ? Eh bien, le Collège vient enfin d'en commander, après autant d'années de plaintes des citoyens et de demandes répétées d'Alternative-plus. A l'approche des élections, on va enfin pouvoir s'asseoir. **(Philippe Wergifosse)**

Invitation à notre repas choucroute

Le 13 janvier 2024 à partir de 18h30, venez nous retrouver à la salle de l'Amicale du Plateau de Creppe/Spa pour un bon repas choucroute à la viande ou végétarienne.

Le tarif est de 19€/personne, apéro compris.

Inscriptions avant le 8 janvier en payant votre choucroute 19€/pers sur le compte d'Alternative-plus - BE35 0689 3250 0837. Informations et inscriptions: Arnaud Fagard (arnaudfagard@gmail.com) *Possibilité de co-voiturage via Philippe Hourlay (0474518745)

Appel à projets « Territoire intelligent »



Un contrôle de la consommation en temps réel permettrait de détecter les fuites ou pertes très rapidement. Rappelez-vous: les fuites de la fontaine du parc de Sept Heures ont coûté plusieurs dizaines de milliers d'euros.

Frank Gazzard a proposé que la gestion des ressources énergétiques soit plus efficace afin d'assurer un suivi et un contrôle en temps réel des consommations des bâtiments. Notre conseiller a plaidé pour une gestion énergétique intelligente, avec des infrastructures et du mobilier urbain connectés et des outils numériques d'analyse. Ainsi, Spa relèvera le défi de la réduction des dépenses.

Risques liés aux tempêtes : sommes-nous bien protégés ?

C'est la question qu'a posée **Paul Mordan**, inquiet des deux décès survenus à Gand au passage de la tempête Ciaran. Notre conseiller a rappelé à la bourgmestre qu'il lui avait signalé en juillet des arbres morts le long de la route de Balmoral, un risque évident pour les usagers en cas de vents violents. Le message aurait été transmis au directeur du SPW, mais sans réaction, d'après la bourgmestre, qui rappelle que cette route régionale n'est pas du ressort de la commune mais certifie que les situations d'urgence sont prises en charge très sérieusement par le PLANU (Plan d'urgence communal).

Il s'en passe à Creppe

La route de l'Ermitry interdite aux poids lourds



La route de l'Ermitry

De plus en plus d'habitants du quartier de la Grande Ruelle et du Wérihay à Creppe se plaignaient (notamment lors de nos rencontres citoyennes d'octobre) du trafic accru dans leurs rues respectives, devenues une zone de transit pour rejoindre l'E25 en passant par Winamplanche et La Reid ; les nombreuses déviations causées en ville par les travaux en sont la cause. **Fabienne Dorval** a porté la revendication des habitants au conseil communal de novembre, en demandant que des aménagements soient prévus route de l'Ermitry afin d'en interdire l'accès à des camions et autocars en tous genres ; cette route mesure à peine 2.50m dans sa partie la plus étroite, ce qui représente la largeur d'un poids lourd, rendant tout croisement sans danger impossible. Les rétrécissements de voirie et les plaques d'interdiction au-dessus d'un certain tonnage étant impossibles à cause du charroi des véhicules militaires, puisque la route longe le terrain de la caserne, c'est la solution de l'apposition d'une plaque « Interdiction plus de 5T excepté circulation locale » qui a été proposée. De quoi décourager enfin les camions et les cars.

Des nouvelles du sentier vicinal n°69

Un citoyen creppelain inquiet de la disparition progressive du sentier vicinal n°69 qui relie la rue de l'Eglise à l'avenue André Guillaume a écrit récemment au Collège pour demander qu'il se montre attentif au maintien de ce maillon vert en danger depuis la création d'un nouveau lotissement. Effectivement, ce chemin pourtant fréquenté par les promeneurs du cru semble disparaître dans la végétation ; il n'est pas mis en évidence par des balises et échappe donc à l'attention des randonneurs et cyclistes externes. **Fabienne Dorval** a donc demandé en conseil que le sentier soit marqué à l'aide de bornes (les piquets actuels sont l'œuvre de riverains), qu'on y fasse faucher l'herbe et que l'on veille à y maintenir la largeur nécessaire au passage, en posant des clôtures si nécessaire. Réponse : ce sentier est un fonds privé d'usage public ; il est ouvert et utilisable ; des balises y seront demandées pour en matérialiser l'accès.

Clos Marie Michel

Marie Michel a hébergé un enfant juif pendant la guerre à ses risques et périls, et a été reconnue « Juste parmi les nations ». Le choix de son nom pour le nouveau clos de Nivezé est un véritable hommage à ce qui fait le fondement de la société humaine : l'entraide gratuite, sans jugement, sans critère de race ou de religion. **Fabienne Dorval** a souligné en conseil la valeur d'une telle reconnaissance, résultat d'un vote citoyen, et a exprimé de plus le désir que, dorénavant, les citoyens

soient consultés et invités à s'exprimer sur tous les projets sans exception.

C'est qui?

Fabienne Dorval est la présidente du groupe Alternative-plus depuis 2018. Elle aime la littérature et tout ce qui touche à la culture. Elle a enseigné le français pendant 40 ans, c'est ainsi qu'elle a tout naturellement commencé à rédiger le journal L'Alternative qui fait le compte rendu des conseils communaux, où elle siège avec ses co-équipiers en qualité de conseillère communale. Lorsqu'elle n'épluche pas des dossiers ou n'étudie pas des projets, Fabienne aime faire des randonnées avec son mari et leur chienne aux alentours de son village de Creppe, racines de la famille, auquel elle est fortement attachée pour sa quiétude, son cachet rural et son authenticité. Sa petite marotte : lire, lire, lire. Ce qui la dérange: la déloyauté.

Philippe Wergifosse est retraité du service public. Il s'est toujours battu, grâce à son engagement syndical pendant sa carrière, pour la justice, le respect et surtout le bonheur de tou(te)s, et il continue d'y veiller au sein d'A+. En ce moment, il représente notre groupe en qualité de conseiller au CPAS et de membre du Bureau Permanent (= Collège du CPAS). Il aime participer à l'analyse et à l'élaboration des différents dossiers qui concernent notre ville. Il est aussi le logisticien de l'équipe pour la distribution de notre journal. Ses petites marottes : la photographie et le partage de bons moments. Son bémol : le manque d'ouverture et de dialogue de certaines personnes.



Frank Gazzard
Paul Mordan
Claude Brouet
Arnaud Fagard
Philippe Hourlay
Fabienne Dorval
Ginette Doyen

Vinciane Mathieu
Laurence Minsart
Philippe Wergifosse
Arnaud Weber
Lucien Hurllet
Annick Uenten
Luc Moens

Silvana Bressanutti
Pierre-Louis Verwilghen
Laurent Tamo
Madeleine Bottelier
Thérèse Mossoux